

LIGNES DIRECTRICES INTERNATIONALES SUR LA SANTÉ DES JOUEURS

DANS LE CADRE DU « CALENDRIER INTERNATIONAL
D'URGENCE DES MATCHES » – PÉRIODE 2020 À 2023

Fourni par



Les lignes directrices internationales qui suivent s'inscrivent dans le cadre du travail permanent de l'ECA et de la FIFPRO aux côtés des autres acteurs du football afin de gérer l'impact de la COVID-19 sur l'industrie du football et en particulier sur les joueurs professionnels, les clubs, les ligues et les fédérations. Ces principes ont été élaborés en parallèle et partagés avec les acteurs du football au sein du Groupe de travail du calendrier de la FIFA. Ils constituent un outil supplémentaire pour l'industrie du football afin de préserver la santé et la sécurité des joueurs pendant cette pandémie mondiale, avec une application spécifique pour la charge de travail et le rétablissement des joueurs pendant les calendriers de compétitions internationales et nationales.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir un impact considérable sur la population mondiale, les systèmes de santé, les économies et l'industrie du football. La crise sanitaire a entraîné d'importantes perturbations dans les calendriers des matches de toutes les compétitions de football dans le monde. La reprogrammation des **matches** « perdus » pendant les périodes d'arrêt – ou les modifications demandées au niveau des formats de compétition – posent des difficultés importantes pour ce qui est de la protection de la santé et des performances des joueurs. Cette situation devrait durer jusqu'à la fin de la saison 2022/2023 (désignée « période d'urgence »).

De plus, le fait que le football professionnel est un sport mondial et que les compétitions impliquent souvent des déplacements internationaux intenses, augmente considérablement l'exposition des joueurs de football aux risques spécifiques liés à la COVID-19. L'évolution dynamique de la pandémie mondiale signifie que les joueurs pourraient se rendre, traverser et se déplacer dans des destinations présentant un risque élevé d'après les classifications données par les autorités publiques.

Compte tenu de ces préoccupations en matière de santé et de sécurité, ces lignes directrices internationales sur la santé des joueurs ont été élaborées pour :

- **Permettre** aux joueurs, aux clubs, aux ligues et aux fédérations de mieux coordonner la protection de la santé et du bien-être des joueurs pendant la période d'urgence.
- **Engager** un dialogue ouvert et constructif afin de trouver des solutions consensuelles dans l'organisation et la programmation des compétitions de football professionnel.
- **Fournir** aux acteurs un ensemble de principes de protection de la santé et du bien-être des joueurs et permettre des décisions éclairées afin de gérer leur charge de travail.
- **Guider** un dialogue constructif et fournir les solutions adéquates qui sont nécessaires pour protéger la santé et le bien-être des joueurs.

Les lignes directrices et les principes nécessitent un dialogue permanent entre tous les acteurs et demandent un travail continu pour gérer l'impact dynamique de la COVID-19 sur l'industrie du football.

Domaine	Principes
1. Santé et sécurité	Si des risques justifiables pour la santé ou la sécurité existent dans un pays ou une région, un joueur ne sera pas tenu de se rendre (ou de traverser) cette destination aux fins des activités de son club ou de son équipe nationale (les

	<p>indications pouvant inclure, par exemple, des avertissements ou des restrictions de voyage déclarés par un gouvernement ou une institution internationale).</p> <p>Si le voyage dans un pays présente un risque pour la capacité du joueur à reprendre immédiatement les activités du club à son retour (par exemple, en raison d'exigences de quarantaine ou d'autres éléments prévus par les protocoles locaux de santé et de sécurité), ce déplacement peut également ne pas être obligatoire¹</p>
2. Pause de l'intersaison	<p>Le joueur a le droit de bénéficier des vacances/du repos auxquels il a droit en vertu des règles applicables.</p> <p>Toute autre obligation telle que la participation aux activités du club ou de l'équipe nationale ne limite pas le droit susmentionné. Toute dérogation ou mesure alternative pour exercer ses droits aux vacances n'est possible que (i) si elle est autorisée par les règles applicables ou (ii) avec le consentement du joueur ou par le biais d'une convention collective entre partenaires sociaux.</p>
3. Reprise de l'entraînement / Prévention des blessures	<p>De plus, directement après la période de vacances ou de repos de l'intersaison, une période minimale acceptable d'entraînement et de préparation avant la participation à tout match de compétition doit être garantie à chaque joueur. La durée optimale de cette période de reprise de l'entraînement dépend de différents facteurs, dont l'état physique du joueur et la durée de la pause elle-même. Il est considéré que cette période devrait durer approximativement aussi longtemps que la pause intersaison elle-même pendant la période d'urgence pour les joueurs dont la pause intersaison est raccourcie et, en tout état de cause, ne peut être inférieure à 2 semaines.</p> <p>Toute autre obligation telle que la participation aux activités du club ou de l'équipe nationale ne limite pas le droit susmentionné.</p>
4. Pauses en cours de saison	<p>Tout en reconnaissant les difficultés causées par la compression des calendriers sportifs pendant la Période d'urgence, les parties doivent discuter de bonne foi des solutions possibles qui permettent aux joueurs de profiter de toutes les vacances supplémentaires auxquelles ils pourraient avoir droit en vertu des règles applicables (y compris des pauses en cours de saison) ou qui sont considérées comme appropriées ou nécessaires pour la protection de la santé des joueurs.</p>
5. Matches non compétitifs	<p>La participation à des matches amicaux – pour un club ou un pays – ne doit pas interférer avec les lignes directrices de ce document ou d'autres normes existantes relatives à la protection de la santé et de la sécurité des joueurs.</p> <p>S'agissant des matches amicaux des équipes nationales pendant la Période d'urgence, les Associations nationales doivent (i) s'efforcer d'appeler les joueurs</p>

¹ Les normes détaillées de santé et de sécurité pour les compétitions internationales transfrontalières ainsi que les lignes directrices sur la libération des joueurs sont prévues par les protocoles internationaux de matches applicables et les règlements de compétition en vigueur.

	<p>qui ont été moins sollicités au cours de la saison (en utilisant ainsi ces matches comme des occasions de développer et de mettre en valeur de jeunes joueurs, tout en préservant le bien-être des athlètes qui ont été plus exposés à la compétition) ; et (ii) utiliser la période de libération pour le repos et la récupération des joueurs ayant une charge de travail élevée pendant les périodes de jeu avec une densité de matches particulière et spécifique pendant la Période d'urgence et, dans tous les cas, respecter toute demande raisonnable d'un joueur à ne pas être appelé et à utiliser plutôt la période de libération pour le repos et la récupération.</p>
6. Gestion de la charge	<p>Étant donné la densité globale des calendriers de matches durant la Période d'urgence, la gestion individuelle de la charge des joueurs est essentielle pour prévenir les blessures et maintenir la capacité de performance. Cela comprend le repos personnalisé des joueurs pendant certaines périodes denses de matches (par exemple, les dates de libération pour l'équipe nationale et les matches de football en club peu avant et après), le repos après un déplacement de longue durée, l'atténuation de la fatigue, des normes médicales optimales et la coopération entre le personnel médical et technique du club et de l'équipe nationale.²</p>
7. Collisions de calendriers et protection des clubs	<p>Toutes les mesures possibles doivent être prises pour éviter la collision ou le chevauchement des obligations de matches des joueurs entre le club et l'équipe nationale.</p> <p>En outre, en définissant leurs calendriers sportifs, les organisateurs de compétitions tiennent dûment compte des présentes lignes directrices et des dispositions respectives de protection des joueurs, de manière à ne pas obliger les clubs à être privés de leurs joueurs pour les compétitions officielles de clubs.</p>
8. Normes futures	<p>Un processus de travail est engagé avec les acteurs du football pour élaborer, sur la base des dernières preuves scientifiques et médicales disponibles, des lignes directrices/normes/meilleures pratiques pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les pauses intersaison ; • les pauses en cours de saison ; • les périodes de reprise de l'entraînement avant la saison ; • la gestion de la charge des joueurs (par exemple, périodes de repos minimales entre les matches, nombre maximal de matches par période donnée, normes de soins aux joueurs pour optimiser la récupération)

Publié le 21/08/2020

² Les normes opérationnelles détaillées relatives aux compétitions internationales transfrontalières, y compris les déplacements, l'hébergement et les autres facteurs importants pour la récupération et la performance des joueurs sont prévus par les Protocoles internationaux de matches applicables et les règlements de compétition en vigueur.